

*\*\*\* Seul le prononcé fait foi \*\*\**

## **INTERVENTION DE NICOLAS BESCOND SEANCE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 MARS 2022**

Chaque année, c'est toujours la même litanie sur les catastrophes liées au climat. L'année passée n'aura pas échappé à la règle entre les terribles inondations en Belgique et en Allemagne, les incendies d'une ampleur exceptionnelle dans le sud de la France, en Turquie, en Grèce, en Algérie et même en Laponie...

De fait, c'est l'ensemble de la planète qui a été affecté, singulièrement l'hémisphère Nord. Le dernier rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) est ainsi très inquiétant : La température devrait augmentée de 1,5°C dès 2030 voire dès 2025 et entre 2,4 à 2,7°C en 2100 avec des conséquences catastrophiques pour la planète.

Certains experts prédisent même une augmentation de plus de 3°C, liés bien sûr à l'augmentation des gaz à effets de serre (GES), sous les effets combinés de la poursuite de l'utilisation des énergies fossiles, mais aussi de nos modes de vie, de consommation et d'alimentation notamment.

Et le communiqué de la COP 26, Conférence sur les changements climatiques de Glasgow, organisée par l'ONU qui s'est déroulée du 1er au 13 novembre 2021 est décevant. Si l'objectif de contenir à 1,5°C la hausse de la température d'ici à la fin du siècle est maintenu, soit une baisse des émissions des GES de 7% par an, le constat est plutôt une augmentation de l'ordre de 14% à l'horizon 2030 selon les trajectoires actuelles.

Le dérèglement climatique en val de marne peut se traduire par des évènements toujours plus difficiles à vivre pour les populations à commencer par les épisodes de pollution, de canicule ou encore d'inondation. Alors que l'ONU alerte sur l'abdication des pouvoirs publics, une assemblée comme la nôtre se trouve dans l'obligation de s'interroger sur les conclusions que nous tirons et les orientations politiques qui en découlent sur le Logement, les Transports, dans l'industrie et l'agriculture ou encore dans la gestion de l'Eau.

Nous connaissons en effet sur notre territoire toutes les problématiques liées à la densité de la population, à sa mobilité et à ses interactions avec son environnement en particulier dans la relation aux deux cours d'eau majeurs que sont la Marne et la Seine.

Aussi, de longue date, notre département a développé une politique propre de gestion de l'eau.

Au contraire des externalisations à la mode dans la doxa libérale et dictée par l'exigence de profit de quelques mastodontes de la gestion de l'eau et des déchets, nous avons construit une politique exclusivement concentrée sur le service aux populations, inséparable de leur qualité de vie.

Nous pensons que cette ambition doit continuer à irriguer fortement la réflexion de notre assemblée et orienter nos prises de décision. Ainsi, la rigueur budgétaire qui est l'objectif annoncé de la majorité nous interroge. Selon la formule consacrée, on négocie avec son

*\*\*\* Seul le prononcé fait foi \*\*\**

*\*\*\* Seul le prononcé fait foi \*\*\**

banquier, on ne négocie pas avec le climat. Il y a donc à adopter un autre cadre de pensée pour être à la hauteur des enjeux.

Vous soulignez à juste titre que la multiplication des crises et singulièrement l'agression militaire russe et l'invasion de l'Ukraine rendent le contexte incertain et imprévisible. C'est pourtant dans ces moments de crise que la collectivité doit être à la hauteur des exigences historiques. Parmi les conséquences dramatiques de la guerre il y a l'aggravation de l'inflation sur l'énergie mais aussi sur les productions agricoles. Les Val-de-Marnais et Val-de-Marnaises, en particulier dans les milieux populaires, souffrent déjà intensément de cette situation qui va encore s'aggraver au cours des prochains mois.

Aussi il va de soi que ce budget mette en avant le plan 50 000 arbres en Val-de-Marne. Nous nous félicitons également que le budget primitif s'inscrive dans la logique du plan vert 2018-2028 et en particulier la poursuite de la coulée verte Val-de-Bièvre/Lilas.

Nous insistons sur l'importance de la poursuite du programme de lutte contre la précarité énergétique et les mesures d'accompagnement de la rénovation énergétique. Aussi nous vous appelons à renforcer les dispositifs d'aide et d'accompagnement face à la précarité énergétique. La stagnation de ces budgets ne nous semble pas satisfaire à la situation de nos concitoyens qui sont exposés à une inflation grandissante.

Nous ne voyons hélas pas ici les innovations indispensables que la période appelle.

Nous appelons donc l'assemblée départementale à inscrire à son agenda les priorités suivantes et à les traduire dans les meilleurs délais dans nos orientations budgétaires :

- Acter une nouvelle étape dans le renforcement de l'offre de transports :
  - Par un engagement renouvelé du département pour la création de nouvelles lignes de transport en commun en gestion publique à l'image du prolongement des lignes de métro 1 et 10
  - Par un nouvel effort pour le développement des circulations douces en particulier vis-à-vis de la jeunesse. A la reconduction du financement des cartes Imagine R doit s'ajouter une aide à l'acquisition du premier vélo à l'image de la proposition d'une aide de 100 euros pour les jeunes de -26 ans.
- Développer l'économie locale et circulaire :
  - Par le soutien aux associations qui développent la permaculture et les circuits courts
  - Par l'investissement dans les énergies alternatives à commencer par la géothermie
- Agir sur la pollution de l'air et la pollution sonore le long des grands axes automobiles

Je conclurais ce propos par un nouvel appel à développer une politique de solidarité internationale et de coopération. L'ensemble des innovations et des expériences concrètes de lutte contre le dérèglement climatique que nous développons en Val-de-Marne peut-être mis en commun et partagé avec les collectivités de notre territoire et au-delà.

*\*\*\* Seul le prononcé fait foi \*\*\**

*\*\*\* Seul le prononcé fait foi \*\*\**

En matière d'assainissement par exemple notre département peut être exemplaire pour le transfert de technologies permettant le retraitement des eaux usées et un meilleur accès à l'eau potable à travers le monde. Les coopérations ainsi portées par le département à l'international doivent être renforcées.

Sources :

<https://news.un.org/fr/story/2022/02/1115262>

[https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/ONERC\\_Brochure\\_impacts\\_en\\_France\\_PDF\\_WEB.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/ONERC_Brochure_impacts_en_France_PDF_WEB.pdf)

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2020-01/datalab-essentiel-202-risques-climatiques-janvier2020.pdf>

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/changement-climatique>

<https://www.arec-idf.fr/nos-travaux/publications/le-changement-climatique-en-ile-de-france-cest-laffaire-de-tous/>

*\*\*\* Seul le prononcé fait foi \*\*\**